

VOUS ÊTES BIEN À  
**MONS**  
EN BARCEUL

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2023/2024

---

**Ville de Mons en Baroeul**  
**Enfants et Jeunes de 3 à 12 ans**

I. FICHE PROJET PEDT / PLAN MERCREDI

Nom et prénom de l'élu(e) référent :	Sylvie ANSART	
Fonctions précises:	Adjointe en charge de la Jeunesse, des Sports et de la politique de la ville	
Adresse administrative:	27 av Robert Schuman 59370 Mons en Baroeul	
Téléphone :	03.20.61.79.37	
Adresse électronique :	sansart@ville-mons-en-baroeul.fr	
Périmètre du territoire concerné :  Indiquer le nom des collectivités concernées	Commune (s)	Mons en Baroeul
	EPCI	Metropole Européenne de Lille
	Autre – Précisez	

## DONNEES GENERALES

CONTRIBUTIONS AU PEDT/PLAN MERCREDI	
Liste des acteurs locaux (dénomination des structures partenaires) contribuant à la mise en œuvre du PEDT/Plan Mercredi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie de Mons en Baroeul : service jeunesse, sports et vie associative, service vie scolaire et Petite Enfance, service culture, service politique de la ville</li> <li>- Associations : Centre social Imagine, Caramel, Promesse (agrément DDCS pour l'accueil d'enfants en semaine), Mons Vacances</li> <li>- Tissu associatif de la commune</li> <li>- Inspection Education Nationale, circonscription Lille 3</li> </ul>
Nom et prénom du coordinateur de la collectivité désigné par le maire ou le président de la collectivité :	LEVEQUE Danielle
Fonction :	Directrice Vie scolaire et Petite Enfance
Adresse :	27 av Schuman 59370 Mons en Baroeul
Téléphone :	03.20.61.79.37
Adresse électronique :	<a href="mailto:dleveque@ville-mons-en-baroeul.fr">dleveque@ville-mons-en-baroeul.fr</a>

### III. Etats de lieux

#### A. Diagnostic de la CTG

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) un diagnostic partagé par les acteurs du territoire a été réalisé.

La ville de Mons-en-Baroeul, compte environ 2630 enfants âgés de 3 à 12 ans dont 85% fréquentent les établissements scolaires Monsois.

Les indicateurs de précarité sont globalement plus élevés que sur la métropole : 43% des enfants de la commune sont dans des foyers à bas revenus.

Pour 57% des parents, leur principale difficulté est de trouver l'équilibre entre leur rôle de parents et leur vie professionnelle et pour 52% c'est d'être suffisamment disponible pour son enfant. Concernant l'éducation des enfants leurs principales difficultés sont les nouvelles technologies (51%), la scolarité (39%) et la relation entre parents et enfants (37%). *Selon une enquête de la CAF du Nord sur la parentalité.*

Les principaux enjeux du territoire qui ont été dressés au cours de ce travail sont les suivants :

- L'homogénéisation des pratiques
- La mise en place d'actions complémentaires, lisibles et communiqués à tous
- Le développement du travail en partenariat et la participation des habitants

Le PEDT/Plan mercredi de la commune s'inscrit pleinement dans cette démarche en s'appuyant notamment sur une offre éducative municipale conséquente à destination des familles et un tissu associatif riche et dynamique.

#### B. L'offre éducative sur le territoire

Les familles et les enfants Monsois bénéficient d'une offre éducative municipale conséquente sur le territoire :

- Un accès gratuit à la bibliothèque municipale pour les enfants, nombreuses animations gratuites proposées par la bibliothèque dans les murs, hors les murs et sur le temps scolaire.
- Une programmation culturelle municipale conséquente à destination des familles, du jeune public et du public scolaire. Gratuité de nombreux spectacles et tarification très abordable.
- Un conservatoire ouvert sur l'extérieur avec de nombreuses interventions musicales en milieu scolaire.
- Une piscine municipale, tarification réduite pour les enfants et les familles Monsoises, cycles d'apprentissage dédié aux scolaires.
- Un Soutien important aux associations sportives et culturelles avec, entre autres, le monitorat technique permettant aux nombreuses associations de proposer des tarifs réduits aux monsois.
- Variété de l'offre d'accueil extrascolaire associative et municipale, mise en évidence dans une brochure commune.

est au cœur de notre fonctionnement et se traduit par une approche collective tout en respectant l'individualité de chacun.

### **Le service vie scolaire**

L'étude surveillée

Quotidiennement, de 16h30 à 17h30, un temps d'étude surveillée est proposé aux enfants des écoles élémentaires Guynemer, Sévigné, Ronsard, Montaigne, La Paix, Provinces. Elle est obligatoire pour les enfants allant en accueil périscolaire à partir de 17h30.

Les ACM périscolaires communaux

Les accueils périscolaires ont lieu :

- o à l'école Reine Astrid pour les enfants des écoles Reine Astrid, Ronsard, La Fontaine, La Paix et Hélène Boucher/Anne Frank ( le matin uniquement)
- o à l'école Le Petit Prince pour les enfants des écoles Le Petit Prince, Lamartine, Provinces, Montaigne et De Gaulle

Ils ont lieu :

- o de 7h à 8h20 (heure de prise en charge par les enseignants)
- o de 16h30 à 19h00 (à compter de 17h30 pour les élémentaires après l'étude surveillée)

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants sans distinction sinon celle de l'âge (3 ans révolus au 1er jour de fréquentation et/ou l'enfant doit être scolarisé) dans la limite des capacités d'accueil.

Le tarif des ACM périscolaires se fait en fonction des quotients familiaux. La mairie est signataire auprès de la CAF de la convention LEA qui garantit aux familles aux QF inférieurs à 700 des tarifs bas.

Depuis septembre 2021, les familles sont invitées à utiliser une plateforme numérique appelée Mon(s) Ami Numérique, sur laquelle ils créent leur espace citoyen. Ce qui leur permet d'inscrire leur(s) enfant(s) aux activités périscolaires, extrascolaires et de restauration gérée par la municipalité.

[Les familles ont accès également à de nombreux dispositifs éducatifs associatifs complémentaires :](#)

### **Le centre social Imagine**

Situé dans le quartier prioritaire du Nouveau Mons, le centre social associatif IMAGINE est un acteur indispensable de ce PEDT. Il se compose de plusieurs secteurs : enfance, jeunesse et famille.

Au sein du secteur enfance, le centre social propose à ses adhérents :

- Un ACM les après-midis durant toutes les vacances scolaires, le samedi et le mercredi de 14h à 17h pour les enfants à partir de 3 ans. Les ACM sont dirigés par la responsable du secteur et les animateurs encadrant les enfants sont des vacataires répondant aux exigences réglementaires

Le mercredi, le centre social accueille les primaires au sein de ses locaux et les maternels au sein de l'école le Petit Prince. Il a une capacité à l'heure actuelle d'accueil d'une moyenne de 32 enfants pour les moins de 6 ans et de 72 enfants pour les plus de 6 ans dont 60 de 6-11 ans.

- Un ACM périscolaire pour les enfants des écoles Sévigné, Guynemer, Rollin, Perrault. Il accueille les élémentaires au sein de l'école Guynemer et les maternels au sein de l'école Perrault. Le soir de 16h30 à 18h30, l'effectif d'accueil est limité à 60 enfants de moins de 6 ans et 42 enfants de plus de 6 ans. Le matin de 7h30 à 8h30, l'effectif est de 20 moins de 6 ans et de 14 enfants de plus de 6 ans. Promesse propose des tarifs en fonction des Quotients Familiaux.

#### L'Accompagnement Scolaire Dans et Avec les Familles (ASDAF)

L'AASDAF mène son action d'accompagnement scolaire au domicile des familles habitant le quartier du Nouveau Mons. Son action vise à faire progresser les enfants, à les impliquer et à trouver des modalités d'organisation pour que l'apprentissage devienne un temps plus plaisant avec comme effets à la clé, la recherche de progrès scolaire et le regain de la confiance en soi.

### C. Une politique en faveur des quartiers prioritaires

Aborder la question de l'épanouissement de l'enfant dans le cadre de l'accompagnement de la vie scolaire doit nécessairement, à Mons en Baroeul, se faire au regard des initiatives et expériences vécues grâce à l'effet combiné du **Contrat de Ville** et du **Programme de Réussite Educative**, dont les programmations contribuent à l'éveil de très nombreux jeunes, hors cadre scolaire.

Il convient dès lors de rappeler que le périmètre de géographie prioritaire couvre près d'un tiers du territoire communal et concerne : 10 055 habitants, 9 établissements scolaires (5 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires) 1555 élèves.

La programmation de la « réussite éducative » permet la mise en place d'ateliers thématiques divers permettant de développer les compétences des enfants en difficulté autour du jeu, de la coopération, de la musique, du mouvement et de la détente ou encore de l'informatique...

Ces ateliers sont encadrés par des intervenants qualifiés et s'adressent à un public identifié avec le concours des enseignants dans le cadre des équipes pluridisciplinaires de soutien. Elles sont mises en œuvre grâce à la participation de partenaires institutionnels locaux avec qui nous étudions toutes les ressources locales mobilisables et utiles à la construction de parcours de réussite éducative pour ces enfants. Une refonte de l'organisation du Dispositif de Réussite Educative est actuellement en expérimentation.

Dans le cadre du **contrat de ville**, des actions à destination des enfants de 3 à 6 ans sont mises en œuvre :

- l'éveil aux livres : le temps d'un récit, parents et enfants de maternel écoutent une histoire contée par une animatrice et découvre le plaisir du livre ;
- l'espace famille monsois : plusieurs ateliers le mercredi matin qui ont pour objectif de travailler sur la relation parent-enfant au travers des arts plastiques, la musique, la lecture, la relaxation, le jeu...

## IV. Enjeux et Objectifs du PEDT / Plan Mercredi

### L'épanouissement personnel

- Respecter le rythme de l'enfant et permettre à chacun de trouver son rythme
- Veiller au bien être de l'enfant, aménager des temps calmes et de repos
- Contribuer au développement de l'autonomie
- Encourager les découvertes
- Développer les potentiels

### C. Indicateurs répondants aux objectifs (Quantitatifs, Qualitatifs)

- Est-ce que toutes les familles trouvent un mode de garde ?  
Indicateur : Le taux de fréquentation. Mais attention il sera difficile d'avoir une liste fiable. Chaque structure devra identifier le taux de demandes non pourvues (exemple des enfants en situation de handicap )
- Le nombre de projets menés et partagés, exemple en lien avec les projets d'école.
- Avoir des indicateurs genrés par activités, nombre de fille/ de garçon
- Nombre de famille concernée par le PEDT, mesurer l'impact à l'échelle de la ville.
- Continuité dans les encadrants. Stabilité des équipes : Nombre de mobilité
- Programme affiché, proposition d'organisation structurée, claire et propre à chaque structure
- Bilan et avis des enfants sur les activités et sur le bien être (Questionnaires)

### D. Effets attendus sur les enfants (Connaissance, capacités, attitudes, bien être)

Que l'enfant puisse être en capacité de citer les projets dans lesquels il participe.

Que l'enfant soit en capacité d'identifier les compétences acquises.

Que le sentiment s'appartenance à la ville soit renforcé.

Que le sentiment de bien-être chez l'enfant soit renforcé.

Que les enfants participent à des activités inédites.

Que les enfants soient force de proposition et entendus.

Que les enfants soient plus ouverts sur le monde qui les entoure.

Que les enfants expérimentent la cohésion de groupe

### E. Effets attendus sur la politique jeunesse

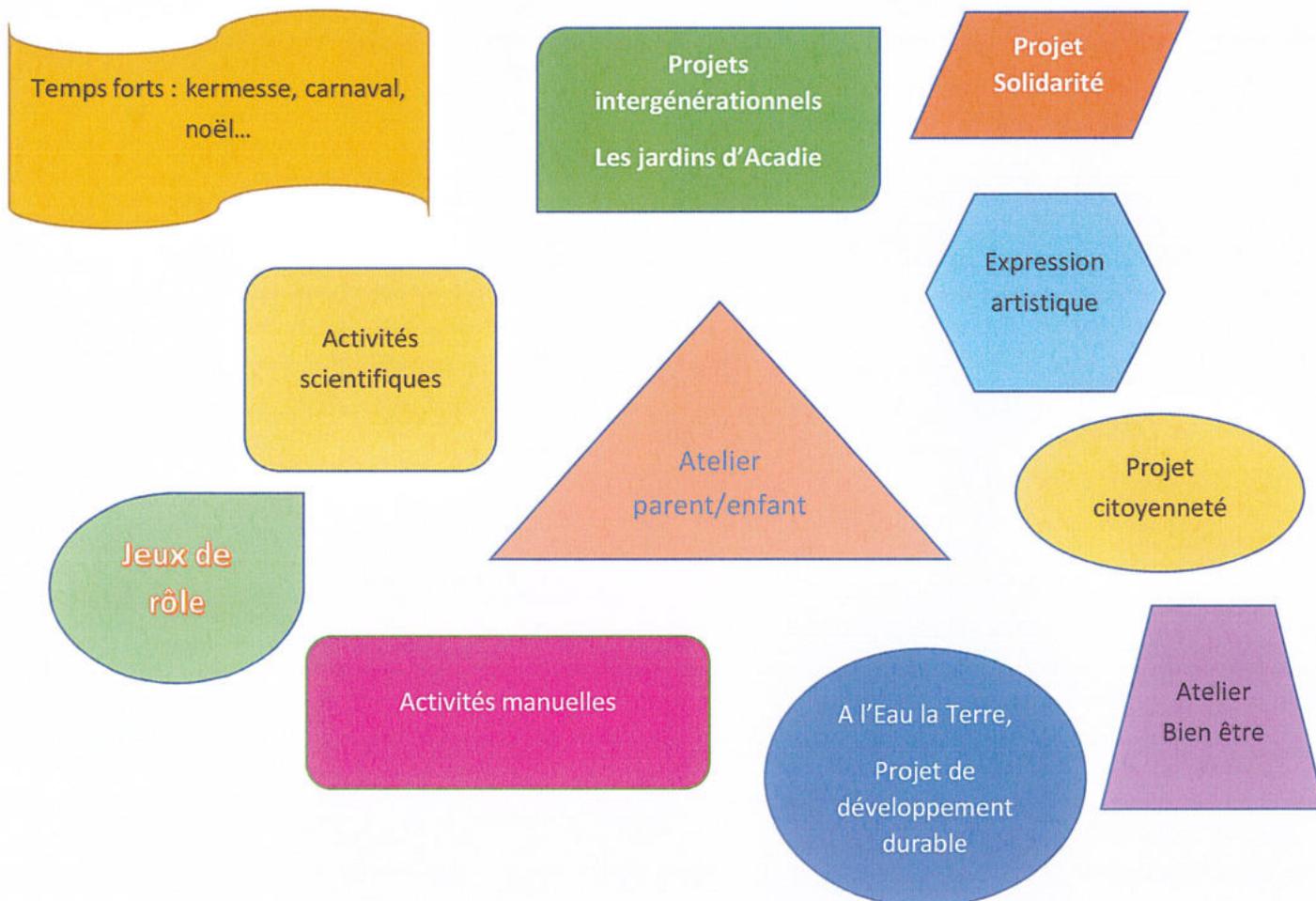
- Un partenariat consolidé entre les acteurs éducatifs du territoire
- Une coordination du temps périscolaire à l'échelle de la ville
- Des projets communs et des moyens mutualisés
- Une offre périscolaire claire et accessible à tous

Sur le temps périscolaire du Mercredi le territoire a une capacité d'accueil de

- 144 places en journée complète moins de 6 ans
- 32 places en demie journée moins de 6 ans
- 164 places en journée complète plus de 6 ans
- 40 places en demie journée plus de 6 ans

<b>Groupe scolaire renaissance</b> Ville de Mons en Baroeul	7h-9h garderie 9h-17h ACM 17h-19h garderie	104 moins de 6 ans En journée 16 moins de 6 ans en demi-journée
<b>Parc du Baroeul</b> Ville de Mons en Baroeul	7h-9h garderie 9h-17h ACM 17h-19h garderie	108 plus de 6 ans En journée 16 plus de 6 ans en demi-journée
<b>Maison de quartier Caramel</b>	7h30-9h garderie 9h-17h ACM 17h-18h30 garderie	24 moins de 6 ans 32 plus de 6 ans
<b>Association Promesse</b>	8h15-18h15	16 moins de 6 ans 24 plus de 6 ans
<b>Centre social Imagine</b>	14h-17h	16 moins de 6 ans 24 Plus de 6-11 ans

### B. Activités proposées



### Tarif Péricolaire (Matin et Soir)

Promesse		Caramel				Ville								
Tranche	Matin	Soir	Post-étude	Tranche	1h	2h	Tranche		Tranche	matin 1h30	soir 1h30	matin 1h40	soir 1h20	soir 2h20
0-499	1,07	2,14	1,07	0-300 et 301-369	0,25	0,5	0-315, 316-370, 371-387,388-452		0-315, 316-370, 371-387,388-452	0,52	0,78	0,41	0,48	0,73
500-999	1,71	3,42	1,71	370-430, 431-460,461-499	0,45	0,9	453-483, 484-499, 500-524		453-483, 484-499, 500-524	0,93	1,39	0,75	0,86	1,31
1000-1499	2,04	4,08	2,04	500-570, 571-700	0,6	1,2	525-600,601-630,631-700		525-600,601-630,631-700,701-735	1,21	1,81	1	1,11	1,71
1500-1999	2,25	4,5	2,25	701-810	1,1	2,2	736-851		736-851	2,37	3,61	2,05	2,17	3,4
2000-1499	2,68	5,36	2,68	811-999	1,45	2,9	852-1050		852-1050	2,71	4,09	2,31	2,48	3,87
>2500	3,21	6,42	3,21	1000-1300	1,8	3,6	1051-1313		1051-1313	2,97	4,44	2,46	2,71	4,19
				1301-1499	2	4	>1313		>1313	3,26	4,88	2,68	2,99	4,6
				1500 et +	2,2	4,4								

### Tarif Péricolaire Mercredi

Promesse				Caramel				Ville				Imagine			
Tranche	Matin	aprem-midi	Journée	repas - 6ans	repas + 6ans	Tranche	journée	repas - de 6ans	repas + 6ans	Tranche	matin	jour	repas	tranche	1/2 journée
0-499	5,36	5,36	10,72	2,46	2,56	0-300 et 301-369	2	0,5	0,5	0-315	0,75	1,5	0,5	0-369	0,75
500-999	9,03	9,03	15,5	2,46	2,56	370-430, 431-460,461-499	3,6	1,1	1,1	316-370, 371-387	0,75	1,75	0,8	370-499	1,25
1000-1499	9,86	9,86	16,93	2,46	2,56	431-460	3,6	1,4	1,4	388-452	0,75	1,75	1,1	500-600	1,7
1500-1999	11,25	11,25	18,31	2,46	2,56	461-499	3,6	1,75	1,75	453-483	1,35	2,1	1,45	601-700	1,8
2000-1499	12,92	12,92	20,97	2,46	2,56	500-570	4,8	2,2	2,2	484-524	1,35	2,52	1,8	701-810	2
>2500	14,13	14,13	21,1	2,46	2,56	571-700	4,8	2,35	2,46	525-600	1,8	3,18	2,3	811-999	2,15
				2,46	2,56	701-810	5,6	2,35	2,46	601-630	1,8	3,6	2,9	1000 et +	2,3
				2,46	2,56	811-999	6,8	2,35	2,46	631-672	1,8	3,87	2,9		
						1000-1300	8	2,35	2,46	673-735	1,8	4,02	3,45		
						1301-1499	9,2	2,35	2,46	736-851	3,69	4,8	3,8		
						1500 et +	10,4	2,35	2,46	852-1050	4,17	5,8	4,05		
										1051-1313	4,44	6,5	4,3		
										>1313	4,83	8	4,7		